

COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Le compte administratif présente les comptes de la commune et permet d'effectuer le bilan de l'année financière. Il est adopté dans son ensemble par le conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte.

Les crédits votés étant autorisés pour une année civile, le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget.

Il permet en effet de faire le relevé exhaustif des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé exécuté par l'ordonnateur, le maire.

Il autorise ainsi des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et permet de dégager le résultat de l'exercice.

Il est conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la Direction des Finances Publiques.

Toujours dans un contexte de baisse des dotations, l'année 2021 a été à nouveau marquée par la gestion de la crise sanitaire. En effet, la commune a dû s'adapter afin de pouvoir maintenir au mieux les services qu'elle propose à la population.

Après une année 2020 écourtée, les investissements repartent à la hausse en 2021 avec des acquisitions et des travaux dépassant les 6 millions d'euros.

Le compte administratif principal 2021

Le compte administratif se présente en deux sections, la section d'investissement et celle de fonctionnement, et se décompose en "opérations réelles" et "opérations d'ordre".

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds.

Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent cependant d'assurer la transparence et la sincérité des comptes en constatant, par exemple, l'amortissement du patrimoine communal.

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS *	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	28 819 340,00	27 209 256,43	0,00	27 209 256,43	94,41%
Dépenses	28 819 340,00	24 271 654,72	66 626,45	24 271 654,72	84,45%
Solde	0,00	2 937 601,71		2 937 601,71	

\* Les reports de la section de fonctionnement ne participent pas à la détermination du résultat

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	13 968 666,78	6 102 749,21	4 345 451,36	10 448 200,57	74,80%
Dépenses	13 968 666,78	8 492 921,35	2 553 753,96	11 046 675,31	79,08%
Solde	0,00	-2 390 172,14	1 791 697,40	-598 474,74	

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS	REPORTS	TOTAL	TAUX D'ENGAGEMENT TOTAL
Recettes	42 788 006,78	33 312 005,64	4 345 451,36	37 657 457,00	88,01%
Dépenses	42 788 006,78	32 764 576,07	2 620 380,41	35 384 956,48	82,70%
Solde	0,00	547 429,57	1 791 697,40	2 339 126,97	

## LES PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT

⇒ Recettes de fonctionnement

Prévisions =	28 819 340,00
Réalisations = (titres + rattachements)	27 209 256,43
Taux global de réalisation	<b>94,41%</b>

Répartition des recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)	Taux de réalisation (Titres émis + rattachements)
013	ATTENUATION DE CHARGES	250 000,00	388 673,59		155,47%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	2 421 677,00	2 494 927,45		103,02%
73	IMPOTS ET TAXES	18 238 095,00	19 599 817,50		107,47%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 203 341,00	4 303 523,52		102,38%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 120,00	73 804,73		156,63%
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>25 160 233,00</b>	<b>26 860 746,79</b>		<b>106,76%</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	96 697,76	120 654,52		124,77%
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>25 256 930,76</b>	<b>26 981 401,31</b>		<b>106,83%</b>
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	238 001,00	227 855,12		95,74%
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>238 001,00</b>	<b>227 855,12</b>		<b>95,74%</b>
R002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 324 408,24	3 324 408,24		100,00%
<b>TOTAL</b>		<b>28 819 340,00</b>	<b>30 533 664,67</b>		<b>105,95%</b>

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2020	2021	Evolution 2021/2020
013	ATTENUATION DE CHARGES	517 134,02	388 673,59	-24,84%
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	2 228 577,70	2 494 927,45	11,95%
73	IMPOTS ET TAXES	18 243 022,54	19 599 817,50	7,44%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 921 105,65	4 303 523,52	-12,55%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 082,39	73 804,73	22,84%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	765 871,47	120 654,52	-84,25%
	<b>TOTAL</b>	<b>26 735 793,77</b>	<b>26 981 401,31</b>	<b>0,92%</b>

### 1 – Chapitre 013 – Atténuation de charges

Il s'agit, entre autres, des remboursements par notre assureur des « risques statutaires » des congés pour longue maladie et longue durée accordés par le Comité Médical Départemental aux agents. Les prévisions sont difficiles à réaliser en raison des aléas d'une année sur l'autre des cas d'admission. Depuis 2019, est intégrée à ce compte la participation de la commune du Haillan au déficit du surcoût de gestion de la piscine municipale depuis son ouverture dans le cadre du partenariat de construction et de gestion. Pour 2021, ce remboursement est de 120 083,72 €.

### 2 - Chapitre 70 - Produits des services et du domaine

Ces produits sont en hausse de 11,95 % en raison de la réouverture sur l'année complète des services payants : restaurants collectifs et scolaires, accueils périscolaires, centre de loisirs et piscine.

Ils prennent également en compte la perception par la ville d'une participation de 922 967 € versée par Bordeaux Métropole pour la délégation de compétence « propreté, plantations, mobilier urbain sur voirie », domaine transféré à la ville dans le cadre de la loi MAPTAM.

### 3 - Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ces recettes augmentent de 7,44 % entre 2020 et 2021.

Ces augmentations concernent essentiellement :

- La fiscalité directe locale pour 643 504 €

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, la ville n'a pas augmenté les taux. Aussi, cette augmentation intègre essentiellement la variation physique des bases.

Suite à la dernière réforme, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. En contrepartie, le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été ajouté au taux communal, et une compensation a été calculé par le biais d'un coefficient correcteur.

- Les droits de mutation pour 639 432,17 €

Cette progression témoigne de la forte attractivité immobilière de notre territoire.

### 4 - Chapitre 74 - Dotations et participations

En 2021, l'ensemble des dotations et des participations de fonctionnement perçues par la commune est de 4 303 523,52 € contre 4 921 105,65 € en 2020. Elles diminuent donc de 12.55 %.

La DGF (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine) diminue encore, à hauteur de 14 576 €.

Notons que la commune ne perçoit plus la dotation nationale de péréquation depuis 2018.

Les dotations de compensation ont, quant à elles, diminué de 344 223 € en raison de la suppression du versement de la compensation au titre de la taxe d'habitation.

Le fonds d'amorçage pour la mise en œuvre des rythmes scolaires ainsi que le Contrat Enfance Jeunesse et les autres participations de la CAF diminuent également. Ils sont intervenus respectivement à 68 716,67 € et 1 183 992,17 €.

### 5 - Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

Ces produits représentent 73 804,73 € contre 60 082,39 € en 2020. Ils concernent les revenus tirés des immeubles, c'est-à-dire les locaux commerciaux de Migron, et la mise à disposition de salles municipales aux particuliers.

### 6 - Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Le total de ces produits s'élève à 120 654,52 €. Cela concerne notamment les cessions d'immobilisations pour 16 500 €, l'annulation d'une recette rattachée sur l'exercice 2020 pour 61 068 €, ainsi que des remboursements de sinistres qui représentent 41 974,30 €.

### ⇒ Dépenses de fonctionnement

Prévisions =	28 819 340,00
Réalisations =	24 271 654,72
(mandats + rattachements)	
Taux global de réalisation	<b>84,22%</b>

## La répartition des dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)	Taux de réalisation (Mandats émis + rattachements)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 627 390,00	5 135 641,07	64 556,45	91,26%
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 907 500,00	12 606 194,22		97,67%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 266 423,00	2 237 319,00		98,72%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 870 308,00	2 850 332,76	1 070,00	99,30%
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>23 671 621,00</b>	<b>22 829 487,05</b>	<b>65 626,45</b>	<b>96,44%</b>
66	CHARGES FINANCIERES	365 000,00	318 762,81		87,33%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	202 218,00	126 129,86	1 000,00	62,37%
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>24 238 839,00</b>	<b>23 274 379,72</b>	<b>66 626,45</b>	<b>96,02%</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 599 000,00	0,00		0,00%
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	981 501,00	997 275,00		101,61%
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>4 580 501,00</b>	<b>997 275,00</b>		<b>21,77%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>28 819 340,00</b>	<b>24 271 654,72</b>	<b>66 626,45</b>	<b>84,22%</b>

## L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2020	2021	Evolution 2021/2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 659 587,67	5 135 641,07	10,22%
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 163 575,06	12 606 194,22	3,64%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 238 651,00	2 237 319,00	-0,06%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 903 099,13	2 850 332,76	-1,82%
66	CHARGES FINANCIERES	385 241,09	318 762,81	-17,26%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	91 096,03	126 129,86	38,46%
	<b>TOTAL</b>	<b>22 441 249,98</b>	<b>23 274 379,72</b>	<b>3,71%</b>

### 1 - Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre, qui regroupe l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des services et à l'entretien courant du patrimoine (eau, électricité, chauffage, réparations, assurance, achats de denrées et de prestations du patrimoine) augmente globalement de 10,22 % par rapport à 2020.

Cette augmentation est notamment liée à la reprise du fonctionnement des activités des services sur une année complète, ce qui impacte fortement les lignes budgétaires consacrées aux dépenses de restauration pour 180 963,87 €, de transport par le biais de la refacturation du budget annexe à hauteur de 118 397,58 €, ou encore au recours à des prestataires extérieurs pour 91 473,04 €.

### 2 - Chapitre 012 - Charges de personnel

Ce poste de charges passe de 54,20 % à 54,16 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Hormis l'évolution du Glissement Vieillesse Technicité de 2021 fixé à 2,23 %, ces charges évoluent de 3,64 %. Cette progression intègre la création de 6 postes supplémentaires pour tenir compte des besoins dans le cadre des quotas d'encadrement des équipes d'animation des services centre de loisirs et accueils périscolaires, ainsi que de l'affectation de personnel dans les écoles en raison de l'ouverture de 2 classes.

Contrairement au secteur privé, les employeurs publics ne bénéficient pas du remboursement des indemnités journalières pour leurs agents placés en autorisation spéciale d'absence pour COVID-19.

Au 31 décembre, la situation comparative des effectifs en activité de la ville est la suivante :

	Titulaires	Non titulaires	Total
2020	261	90	351
2021	262	107	369

et le nombre moyen par mois d'agents rémunérés :

2020	358	2,23%
2021	366	

### 3 - Chapitre 014 – Atténuations de produits

Il s'agit ici d'imputer, comme chaque année, les reversements de fiscalité au profit de Bordeaux Métropole pour un montant de 2 056 423 € dans le cadre de la mise en place, depuis 2001, de la taxe professionnelle unique (1 264 314 €), du transfert des charges relatives à l'aire d'accueil des gens du voyage, aux concessions de distribution publique d'électricité et de gaz et de la politique de la ville (56 681 €), du transfert des compétences habitat, voirie et prévention des inondations (718 323 €) et enfin du transfert de la compétence des espaces dédiés à tout mode de déplacement (17 105€).

Un versement de 180 896 € contre 182 228 € en 2020 constitue la part de la ville d'Eysines au Fonds de Péréquation National des Ressources Intercommunales et Communales.

Ces deux types de versements atténuent la fiscalité directe perçue par la ville.

### 4 - Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges d'un montant de 2 850 332,76 € concernent essentiellement les participations aux établissements publics locaux et les subventions aux associations.

Elles diminuent de 1,82 % par rapport à 2020 en raison notamment de la légère baisse du versement au CCAS pour tenir compte de ses résultats en hausse fin 2020, ainsi que de la suppression de la caisse des écoles.

	2020 en €	2021 en €
CCAS	1 943 500,00	1 843 500,00
Centre Social	380 000,00	380 000,00
Caisse des écoles	5 000,00	0,00
Associations	291 335,00	291 760,50

### 5 - Chapitre 66 - Charges financières

Ces charges diminuent de 17,26 % et ne représentent que 1,37 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles enregistrent les intérêts réglés à échéance des emprunts bancaires contractés.

Il est à noter que, la durée résiduelle de la dette au 31.12.2021 est de 8 ans 7 mois. Le taux moyen est de 2,54 % sur la totalité de l'encours.

### 6 - Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Elles représentent 126 129,86 € et concernent essentiellement deux sortes de subventions. La première concerne la participation versée au fermier dans le cadre de la délégation de service public du cinéma Jean Renoir donnée à la Société ARTEC pour 18 000 €. La seconde concerne les subventions accordées aux personnes de droit privé (associations et personnes physiques) dans le cadre :

- des opérations « cartes sport et culture »,
- des opérations du Contrat de Ville Métropolitain,

L'augmentation de ce chapitre par rapport à 2020 pour 38,46 % provient d'écritures concernant des annulations de rattachements sur exercices antérieurs.

⇒ Globalement sur la section de fonctionnement

Il en résulte une épargne brute de 3 690 521,59 € (hors cessions). Il faut noter que les produits de gestion augmentent de 3,43 % par rapport à ceux de 2020 et que les charges de gestion sont contenues à une progression de 3,94 %.

Cette épargne permet de dégager, après le remboursement du capital de la dette en section d'investissement, une épargne nette de 1 713 688,44 €.

Le niveau d'épargne brute se maintient à 13,69 % des recettes réelles de fonctionnement hors cessions (13,89 % en 2020).

**LES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

⇒ Recettes d'investissement

Prévisions =	13 968 666,78
Réalisations = (titres + restes à réaliser)	10 448 200,57
Taux global de réalisation	<b>74,80%</b>

Répartition des recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Taux de réalisation (Titres émis)
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (hors 138)	1 616 037,60	1 320 867,16	845 451,36	81,73%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 220 000,00	720 000,00	3 500 000,00	17,06%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	0,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 836 037,60</b>	<b>2 040 867,16</b>	<b>4 345 451,36</b>	<b>34,97%</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET REVERSEES	600 000,00	659 211,48	0,00	109,87%
1068	EXCEDENTS DE FONCT. CAPITALISES	2 234 128,18	2 234 128,18	0,00	100,00%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00	0,00	
024	PRODUITS DE CESSIONS	0,00	0,00	0,00	
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 834 128,18</b>	<b>2 893 339,66</b>	<b>0,00</b>	<b>102,09%</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>8 670 165,78</b>	<b>4 934 206,82</b>	<b>4 345 451,36</b>	<b>56,91%</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 599 000,00	0,00	0,00	
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	981 501,00	997 275,00	0,00	101,61%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	718 000,00	171 267,39	0,00	23,85%
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>5 298 501,00</b>	<b>1 168 542,39</b>	<b>0,00</b>	<b>22,05%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 968 666,78</b>	<b>6 102 749,21</b>	<b>4 345 451,36</b>	<b>43,69%</b>

L'évolution des recettes d'investissement

(Hors reports)	2020		2021		2021/2020
	Euros	%	Euros	%	
Objet					
Emprunts et assimilés	1 000 000,00	11,33%	720 000,00	11,80%	-28,00%
Dotations, FCTVA, TLE...	1 823 957,32	20,66%	659 211,48	10,80%	-63,86%
Subventions d'équipement et autres	1 206 245,71	13,66%	1 320 867,16	21,64%	9,50%
Opérations d'ordre	1 681 321,55	19,04%	1 168 542,39	19,15%	-30,50%
Réserves affectées (compte 1068)	3 116 708,15	35,30%	2 234 128,18	36,61%	-28,32%
Immobilisations en cours	0,00	0,05%	0,00	0,05%	0,00%
Comptabilité distincte rattachée	0,00	0,32%	0,00	0,32%	-70,97%
<b>Total</b>	<b>8 828 232,73</b>	<b>100,37%</b>	<b>6 102 749,21</b>	<b>100,37%</b>	<b>-30,87%</b>

Les principaux produits permettant le financement des investissements concernent :

### 1 - Chapitre 10 – Dotations, Fonds divers et réserves

Les dotations reçues en investissement concernent principalement le FCTVA. Ce remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA (16,404%) sur les dépenses d'investissement éligibles 2020 est de 463 904 €. La taxe d'aménagement (ancienne taxe locale d'équipement) représente 195 307,48 €. Cette taxe est reversée par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'instauration d'une rétrocession aux communes membres des taxes locales d'équipement et d'aménagement perçues par elle.

### 2 - Chapitre 13 – Subventions d'investissement et immobilisations

Les subventions perçues représentent un total de 1 320 867,16 €. Il s'agit principalement :

- du solde de la subvention de Bordeaux Métropole dans le cadre des travaux de restructuration de la piscine pour 866 554,50 €,
- des premiers acomptes des subventions de l'Etat et de la CAF accordées pour les travaux sur le Bourdieu de Ferron à hauteur de 255 585,94 €,
- du fonds de concours de la Fabrique de Bordeaux Métropole concernant les travaux d'enfouissement des lignes aériennes au sein de la ZAC Carès Cantinolle pour 67 237,92 €.

### 3 - Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Un emprunt de 720 000 € a été négocié et contracté en fin d'année 2020, avec une phase de mobilisation portée jusqu'au 30 juin 2021 au taux fixe de 0,50 %. Il figurait dans les recettes restant à réaliser sur les comptes de 2020. Il a été encaissé fin juin 2021.

Le crédit de 3 500 000 € ouvert sur 2021 au titre de l'emprunt nouveau a donné lieu à la négociation et à la contractualisation de deux emprunts de 1 000 000 € et de 2 500 000 € qui figurent en reste à réaliser. Ils seront perçus en 2022. Le taux fixe obtenu sur 15 ans est de 0,63 %.

### ⇒ Dépenses d'investissement

Prévisions =	13 968 666,78
Réalisations = (mandats + restes à réaliser)	11 046 675,31
Taux global de réalisation	79,08%

### Répartition des dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Taux de réalisation (Mandats émis)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	242 959,12	116 871,28	33 507,52	48,10%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	852 723,49	185 356,15	458 350,49	21,74%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 198 637,04	2 416 102,61	434 509,80	75,54%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 058 650,26	1 256 721,31	469 639,32	61,05%
	Total des opérations d'équipement	4 522 357,80	2 141 914,34	1 157 746,83	47,36%
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>10 875 327,71</b>	<b>6 116 965,69</b>	<b>2 553 753,96</b>	<b>56,25%</b>
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 981 700,00	1 976 833,15	0,00	99,75%
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 981 700,00</b>	<b>1 976 833,15</b>	<b>0,00</b>	<b>99,75%</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>12 857 027,71</b>	<b>8 093 798,84</b>	<b>2 553 753,96</b>	<b>62,95%</b>
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	238 001,00	227 855,12	0,00	95,74%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	718 000,00	171 267,39	0,00	23,85%
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>956 001,00</b>	<b>399 122,51</b>	<b>0,00</b>	<b>41,75%</b>
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	155 638,07	155 638,07	0,00	100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>13 968 666,78</b>	<b>8 648 559,42</b>	<b>2 553 753,96</b>	<b>61,91%</b>

## L'évolution des dépenses d'investissement

(Hors reports)	2020		2021		Evolution 2021/2020
	Euros	%	Euros	%	
Objet					
<b>Remboursement dette en capital et cautions</b>	<b>3 685 166,61</b>	<b>41,02%</b>	<b>1 976 833,15</b>	<b>22,86%</b>	<b>-46,36%</b>
<b>Acquisitions et Travaux</b>	<b>3 347 360,01</b>	<b>37,26%</b>	<b>6 116 965,69</b>	<b>70,73%</b>	<b>82,74%</b>
Opérations d'ordre	1 66 903,69	1,86%	399 122,51	4,61%	139,13%
dont travaux en régie	27 418,09	0,31%	27 418,09	0,32%	0,00%
Déficit d'investissement reporté	1 784 440,49	19,86%	155 638,07	1,80%	-91,28%
<b>Total</b>	<b>8 983 870,80</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 648 559,42</b>	<b>100,00%</b>	<b>-3,73%</b>

### 1 - Chapitres 20 à 23 et les chapitres opérations

Les principales dépenses d'équipement réalisées (acquisitions et travaux) atteignent 6 038 064,69 €.

Hors travaux en régie, ces dépenses par grandes délégations sont les suivantes :

#### Aménagement urbain – Patrimoine 968 488,31 €

- . Poursuite du plan amélioration énergétique de l'éclairage public.
- . Enfouissement des réseaux rues de Lande Blanche, Sibassié, Bois Grammond, du Marais ...
- . Travaux d'éclairage public sur la ligne D du Tram.
- . Nouveaux travaux de revêtement de trottoirs
- . Mise en conformité de mobiliers urbains
- . Acquisition de la parcelle Campet située lieu-dit Moulin de Plassan

#### Education – Jeunesse 630 921,96 €

- . Dotation en matériel, jeux et mobiliers des 5 groupes scolaires et des restaurants.
- . Equipement numérique des écoles élémentaires.
- . Peinture des façades de l'école maternelle du Derby
- . Remplacement du gazon synthétique de l'école élémentaire Claverie
- . Travaux d'aménagements des espaces extérieurs des écoles maternelle et élémentaire de Migron
- . Rénovation des restaurants des écoles Migron et Girol

#### Culture – Citoyenneté 1 457 189,61 €

- . Travaux d'étanchéité de la toiture de la salle du Vigean
- . Changement des fauteuils du théâtre
- . Matériel pour la médiathèque et l'école de musique
- . Rénovation de la structure de la salle du Vigean
- . Rénovation de l'électricité au centre d'art
- . Travaux de réhabilitation du Bourdieu de Ferron en espaces loisirs culturels

#### Sport – Vie associative 744 358,39 €

- . Acquisition de matériel et mobilier pour les manifestations
- . Acquisition de matériels techniques et sportifs
- . Création d'une rampe accessibilité handicapé au tennis Pinsan
- . Rénovation de l'éclairage extérieur au tennis du Pinsan
- . Rénovation de la toiture et de la façade du club house foot du Pinsan



- . Etudes pour la restructuration des locaux du Pinsan
- . Reprise des réseaux des tribunes du Pinsan
- . Modernisation du terrain synthétique du Pinsan
- . Drainage et reprise des eaux sur les terrains du Pinsan
- . Pose de passerelles et de cloisons dans les vestiaires de la piscine

Solidarités – Petite enfance – Aînés - Handicap	324 039,82 €
---	--------------

- . Dotation en matériel, jeux et mobilier des lieux d'accueil petite enfance
- . Travaux d'extension de la crèche de la Forêt
- . Travaux de réaménagement de la crèche du Vigean

Services techniques – Cadre de vie	1 199 085,62 €
------------------------------------	----------------

- . Equipement en matériels techniques (CTM, propreté, espaces verts ...)
- . Aménagement d'aires de jeux
- . Plantations d'arbres et aménagements paysagers d'espaces verts
- . Modernisation des équipements informatiques des services
- . Acquisitions ou mises à jour de logiciels
- . Travaux de rénovation de l'accueil et acquisition de mobilier et de matériel informatique pour la création d'un accueil numérique
- . Dotation en véhicules techniques, remplacement d'un tracteur
- . Travaux de réaménagement du cimetière du Bourg
- . Installation d'une liaison en fibre « noire » pour le CTM
- . Etudes pour la restructuration du CTM

Ressources humaines - Finances	34 640,60 €
--------------------------------	-------------

- . Acquisition de mobilier de bureaux pour les services administratifs municipaux
- . Evolution logiciel Ressources Humaines

Emploi – Développement économique	679 340,38 €
-----------------------------------	--------------

- . Acquisition de terrain pour la création d'une halle commerçante
- . Acquisition de terrain pour l'aménagement d'un espace d'accueil à vocation sociale dans le Bourg

## 2 - Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Comme cela a déjà été précisé le remboursement du capital de la dette s'est porté à 1 976 833,15€.

Le capital restant dû au 31.12.2021 s'élève à 11 659 483,98 € contre 12 916 317,14 € l'année précédente.

Le ratio « annuité de la dette » (remboursement du capital et des intérêts) par rapport aux recettes réelles de fonctionnement reste sous la barre des 10% pour 8,51 %.

Enfin, la capacité dynamique de désendettement (encours au 31/12 comparé à l'épargne brute neutralisée des cessions) baisse encore ; elle est de 3,16 années pour 3,57 années en 2020 (le seuil d'alerte est de 12 ans pour les communes).

## ⇒ LES RESULTATS

Tenant compte des restes à réaliser en recettes et dépenses d'investissement ainsi que des résultats reportés de l'année 2020, le besoin de financement de la **section d'investissement** est arrêté à :

Recettes	10 448 200,57
Dépenses	11 555 310,84
Besoin	1 107 110,27

Dans ce besoin de financement est intégré l'apurement du compte 1069 rendu nécessaire par le prochain passage à la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, et voté par délibération n°01 du 12 juillet 2021. Ainsi, le déficit d'investissement initialement reporté au budget 2021 de – 155 638,07 € a été réduit de 352 997,46 €, devenant rétroactivement – 508 635,53 €.

Le résultat de la **section de fonctionnement** est de :

Recettes	30 533 664,67
Dépenses	24 271 654,72
Résultat	6 262 009,95

Ce résultat est utilisé à hauteur de 1 107 110,27 € pour couvrir le besoin de la section d'investissement ; La somme restante de 5 154 899,68 € est reportée en section de fonctionnement à l'exercice 2022.

## ⇒ LES RATIOS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 – 2021

Informations financières	Valeurs communales 2020	Valeurs communales 2021	Moyennes nationales de la strate 2020 *
Dépenses réelles de fonctionnement/population	945 €	955 €	1 360 €
Produit des impositions directes/population	646 €	657 €	653 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 126 €	1 107 €	1 487 €
Dépenses d'équipement brut/population	141 €	251 €	320 €
Encours de dette/population	544 €	478 €	1 011 €
DGF/population	104 €	101 €	202 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	54,20%	54,16%	60,69%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	97,72%	93,59%	97,98%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	12,52%	22,67%	21,52%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	48,31%	43,21%	67,99%

\* Dernière année publiée. « Les comptes des communes : "Eysines" – strate des communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) ». Millésime 2020 – collectivités-locales.gouv.fr

⇒ LA REPARTITION FONCTIONNELLE DES DEPENSES TOTALES (hors dette, frais financiers et atténuations de charges)

Au-delà d'une présentation comptable par nature des charges et des produits, le budget communal est réparti par secteurs d'activité et par grandes masses. Ce type de présentation permet d'appréhender chaque grande compétence de l'action municipale.

Pour l'exercice 2021, elle est la suivante en termes de réalisations :

